

PROVINCE DE QUÉBEC



AVIS PUBLIC

EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ par la soussignée, Katy Bacon, Directrice générale adjointe de la susdite municipalité, qu'il y aura une séance ordinaire du conseil municipal, mardi le 5 décembre 2017, à 19 h 30, au 820, rue Saint-Alphonse, Lac-aux-Sables. Au cours de cette séance, le conseil doit statuer sur la demande de dérogation mineure suivante :

NATURE ET EFFETS : Demande de régularisation dans la zone 35-Va soit l'abaissement des marges de recul:

- par rapport à la ligne des hautes eaux à 7,6 et 5,5 mètres au lieu de 12 mètres pour un bâtiment principal existant;
- avant à 1,16 mètres au lieu de 9 mètres pour un bâtiment principal existant;
- avant à 0,81 mètres au lieu de 9 mètres pour un bâtiment secondaire annexé existant;
- avant à 0,03 mètres au lieu de 9 mètres pour un bâtiment secondaire existant.

Relativement aux articles 7.1, 7.8, 9.3, 26.4 et 26.7 du règlement de zonage # 2013-518.

IDENTIFICATION DU SITE CONCERNÉ : 880, chemin Sainte-Marie

Toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil lors de cette séance relativement à cette demande.

Donné à Lac-aux-Sables ce neuvième jour de novembre deux mille dix-sept.

Katy Bacon, OMBE
Directrice générale adjointe
Inspectrice en bâtiment et environnement